

1) Présentation des membres du conseil :

- Membres enseignants : Mmes Gauthy, Chirat, Labry, Blond, Pitoizet, Renaud et M. Jardin
- La directrice : Mme Léger
- Mme Viens, excusée
- Représentant de la mairie : Mme Dierricks
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Laurent, Lavaillotte, Renaud, Thomas, Mennessier, Bourdieu et Mr Mongenet. Mmes Ferreira et Adam excusées
- Délégué départemental de l'Education Nationale : personne n'est nommé
- Mr l'Inspecteur de l'Education nationale : Mr Vanderstuyf excusé

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

- Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre 2022. Il y avait 7 sièges à pourvoir.
- La liste comportait 9 noms : 7 titulaires 2 suppléants
Sur 260 électeurs inscrits, on a dénombré 184 votants dont 42 bulletins blancs ou nuls. Les suffrages exprimés sont donc au nombre de 142

Rôle du conseil d'école : voter le règlement intérieur de l'école, le projet d'école, donner son avis sur le fonctionnement global de l'école et proposer des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école.

2) Bilan de la rentrée 2022 :

- Les effectifs : A ce jour, on accueille 155 élèves répartis de la façon suivante :

- 31 CP (22 chez Mme Labry, 9 chez Mme Gauthy)
- 27 CE1 (12 chez Mme Gauthy, 18 chez Mme Chirat)
- 29 CE2 (6 chez Mme Chirat, 23 chez Mmes Léger et Viens)
- 34 CM1 (22 chez Mme Blond, 6 chez Mme Pitoizet et 6 chez Mr Jardin)
- 31 CM2 (17 chez Mme Pitoizet, 14 chez Mr Jardin)
- L'équipe pédagogique se compose donc de tous les enseignants nommés précédemment, de la remplaçante rattachée à notre école Mme Renaud et de la directrice Mme Léger ainsi que d'une AESH Marchal Stéphanie.
- Le RASED est constitué d'une enseignante Mme Giboulot Dominique et de la psychologue scolaire Mme BAUDEMENT Dominique

Présence des enfants de forains à la rentrée de la Toussaint.

Prévisions 2023 : 151 enfants.

Organisation du temps scolaire : L'organisation du temps scolaire s'établit sur 8 demi-journées.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h20 à 12h et de 13h50 à 16h35

Les temps d'accueil sont supprimés, les enfants sont accueillis et se rangent par classe puis passent aux sanitaires avant de monter en classe.

Le dispositif d'APC (activités pédagogiques complémentaires) est poursuivi cette année : travail avec son enseignant sur les difficultés en français et en mathématiques. Lundi et jeudi de 16h30 à 17h15

Les récréations : deux récréations 10h/10h20 10h30/10h50 – 15h/15h15 15h20-15h35 ou en fin d'après-midi pour les plus grands.

Evolution des protocoles sanitaires : pour le moment nous sommes au niveau socle du protocole. Pas de restriction, aération et lavage des mains. Si votre enfant est cas contact, autotest à J2. Port du masque recommandé. De même si votre enfant a eu le covid, à son retour en classe le port du masque est recommandé pendant 7 jours.

Livret Scolaire Unique :

Chaque enfant a un Livre Scolaire Unique du CP à la 3ème. Les bilans périodiques, de cycles, les attestations officielles constitueront ce livret. Il suivra l'enfant tout au long de sa scolarité.

Le système de notation est le suivant :

- **D** si l'objectif est dépassé
-  si l'objectif est atteint
- **PA** si l'objectif est partiellement atteint
-  si l'objectif n'est pas atteint.

Cette année, nous avons décidé de découper l'année scolaire en semestre et non plus en trimestre.

Au sein de l'école, nous travaillons avec un logiciel Edumooov qui nous permet d'éditer des livrets scolaires faisant apparaître les compétences des élèves sur chaque évaluation. Nous transférons ces données sur LSU à la fin de chaque semestre. Les parents peuvent accéder à l'espace numérique de leur enfant : application educonnect. Une procédure a été distribuée pour permettre à chaque nouveau parent de créer ses identifiants. Il faut que votre numéro de portable nécessaire pour créer votre compte soit celui communiqué à l'école.

3) Règlement intérieur :

Lecture, discussion et vote, afin d'être en conformité avec le règlement intérieur type départemental. La charte de la laïcité est annexée au règlement. Le règlement intérieur 2022-2023 est adopté à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison pour signature à chaque famille. Le protocole sanitaire est annexé au règlement intérieur et peut donc le modifier en fonction de

l'évolution de la pandémie.

Rappel du principe d'obligation scolaire : Les absences des élèves en raison de vacances anticipées ou prolongées ne peuvent être autorisées par l'Education nationale. Nous vous rappelons que les enfants disposent de vacances scolaires et que ce n'est pas à l'école de s'adapter à l'organisation des congés familiaux.

4) Sécurité / travaux :

- Un exercice d'évacuation dans le cadre de Vigipirate / sécurité attentat sera réalisé le 25 novembre 2022 conjointement avec l'école maternelle.

- Un exercice d'évacuation (incendie) des locaux a eu lieu le 23/09/2022 suite à un déclenchement provoqué de la sonnerie d'alarme.

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est réactualisé pour l'année scolaire 2022-2023, et transmis à l'Inspection Académique, au référent police ainsi qu'à la mairie. Les grandes lignes sont présentées en conseil d'école. A noter que depuis le loi Rilhac, le PPMS doit être établi par les collectivités, les services académiques et de police.

- **Sécurité** : veillez à ne pas stationner devant l'école sur les passages piétons ou en double file. La police municipale présente régulièrement depuis septembre a fait de la prévention. Une phase de verbalisation pourrait suivre. Ne pas fumer devant l'école, nous en appelons au bon sens. Ne pas pénétrer dans l'école sans y être autorisé.

5) Coopérative scolaire :

Elle est affiliée à l'OCCE et supervisée par cet organisme. Elle permet le financement de sorties, activités, achat de livres et financement pour des spectacles. Toutes les familles ont été sollicitées pour un don.

Nous avons renouvelé les opérations vente de sapins et de chocolats. Nous remercions toutes les personnes qui vont participer.

Une vente de fromages sera organisée en janvier/ février.

Une demande de subvention a été faite auprès de la mairie pour aider au financement des sorties.

Lecture du bilan financier (2021-2022) fourni par la trésorière : Mme Labry Catherine.

6) Présentation des activités culturelles et sportives et projets annuels :

Présentation des projets et activités culturelles et sportives :

- 29/09/2022 : Visite et atelier au Musée du Vin pour la classe de CP de Mme Labry.

- 18/10/2022 : Les classes de CM1 et CM1/CM2 ont participé à une rencontre balle ovale pour les enfants organisée par le conseiller pédagogique et le club de rugby au stade des Mariages.

- 21/10/2022 : Les classes de CM1-CM2 ont participé à la journée Vélo/APER organisée conjointement par la ville de Beaune (les ETAPS) et le Conseiller pédagogique en EPS au château de Vignoles.

- **Cycle Piscine** : enseignement massé c'est-à-dire que les élèves vont à la piscine 3 séances par semaine pendant 2 semaines.

Début le 14/11 pour les CM1/CM2 puis les CM1 iront le 28/11.

Cycle piscine à la rentrée de Janvier pour les CE1-CE2 et les CE2

- **Novembre** 3 classes (CP / CP-CE1/ CM1/CM2 de Mr Jardin) participent au dispositif Ecole et Cinéma. Première projection jeudi 10/11 pour les CM1/CM2 et le 14/11 pour les CP et CP-CE1.

- 18/11/2022 : course jeunes de la vente des vins au forum pour les 3 classes CE2-CM1 / CM1-CM2 / CM2

- 22/11/2021 : Course longue pour les 4 classes du CP au CE2 à l'étang DUTHU

- 08/12/2022 : les classes de CP et de CP-CE1 iront au musée des Beaux Arts à Dijon. Bus pris en charge par la mairie.

- **Noël** : un spectacle est prévu le 15/12/2022 à l'école : 2 représentations par la compagnie La Tête de Mule. Coût 1000 euros pris en charge par la coopérative scolaire.

PROJETS :

- **Classe de Neige** pour les CE2 et les CM1 à Chaux Neuve du 3 Janvier au 6 janvier 2023. Coût 254 euros par enfant. Financement par les actions, subventions et dons + participation des familles max 125 euros / enfant. Au programme ski de fond raquette, activités environnements. Subvention du conseil départemental possible.

- **Classe verte** pour les CM1/CM2 (2 classes) : réflexion en cours sur le lieu et les dates.

- **Classe Patrimoine** : 2 jours pour les CE1-CE2 les 26 et 27 juin 2023, visite de Guédelon, hébergement à Saint Fargeau, visite d'une ferme. 160 euros par enfant. Participation des familles 100 euros max.

BLOG ECOLE

Sachez que nous mettons un mot de passe pour que vous puissiez accéder aux articles comportant des photos des enfants.

Adresse du site : ele-beaune-les-echaliers-21.ec.ac-dijon.fr

Mot de passe des articles protégés : Echaliers

Vous pourrez vous inscrire à la newsletter de la classe de votre ou vos enfant(s).

7) Questions des parents d'élèves :

- Pour le cycle natation :

la Ville de Beaune a-t-elle prévu des ajustements de température pour l'eau de la piscine (ainsi que pour les douches) afin de limiter l'impact de la hausse de l'énergie dans son budget ? Les parents devront-ils prévoir des vêtements complémentaires (peignoir à la sortie de l'eau, ...) ?

Les températures sont abaissées d'1 degré . Il n'est pas nécessaire de donner des peignoirs aux enfants mais deux serviettes peuvent être utiles.

. si la rénovation de la piscine commençait au 1er semestre 2023, est-il prévu des solutions palliatives pour permettre de continuer d'effectuer cet apprentissage et assurer une continuité pédagogique ?

Les travaux de rénovation du stade nautique ne sont pas prévus pour 2023.

- Pour les activités soumises aux aléas climatiques et nécessitant d'apporter du matériel complémentaire (vélo, vêtements de rechange, ...) :

serait-il possible pour l'enseignant d'envoyer un message aux parents la veille ou le matin même en cas d'annulation évidente (modalité à définir pour conserver confidentialité coordonnées de l'enseignant : site de l'école, +message groupé email, message SMS, groupe Whatsapp, ...) ? Cela pour éviter d'apporter des affaires inutiles (notamment vélo) qui demandent pour certains parents une logistique compliquée.

Les annulations, dues à la météo, peuvent avoir lieu parfois en cours de journée mais dans la plupart des cas , une solution est trouvée , par exemple décaler dans la journée la séquence de vélo. De plus , une telle situation ne s'est pas produite depuis septembre..

- Un rappel pourrait-il être fait aux personnes accompagnant les enfants d'éviter de fumer devant la grille de l'école, au milieu des enfants et autres parents svp.

Ce rappel est fait chaque année dans le compte-rendu du conseil d'école . Et nous faisons appel au bon sens des parents .Rien n'empêche les parents de communiquer et de demander à la personne de fumer plus loin.

- Pourriez-vous nous expliquer le fonctionnement mis en place pour l'utilisation de la table de ping-pong pendant les récréations ?

Concernant la table de ping-pong , chaque classe a un accès réservé à la table de ping-pong deux demi-journées par semaine. 1 récré du matin et une récré de l'après-midi.

- Pourriez-vous refaire un tour d'horizon des différents dispositifs d'aide aux devoirs / études proposés par l'école ou la ville-agglo avec les modalités d'accès ?

Dispositif CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire . Mardi et vendredi soir . Dispositif présenté dans les réunions de classe et inscription possible auprès des espaces beaunois .

- Quelle est la température actuelle dans les classes ? Qu'est-il prévu pour le fonctionnement du chauffage cet hiver ?

Température actuelle autour de 17 degrés le matin . Le chauffage initialement prévu le 15 octobre a été décalé en raison des températures de cette semaine et des vacances d'automne. Le chauffage fonctionnera à la rentrée.

- Nous avons été sollicité l'année dernière pour des cours de langue, nous n'avons eu aucun retour à ce sujet. Qu'en est-il ?

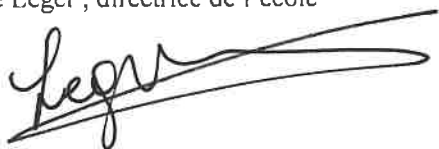
Comme nous vous l'avons expliqué l'an passé au troisième conseil d'école , le sondage enseignement des langues étrangères est national et peu de possibilité de mise en place .

- Une réunion individuelle enseignant-parents est-elle prévue ?

Nous recevons les parents en fonction des besoins et à la demande des parents . Comme dit l'an passé , nous n'avons pas le même fonctionnement que la maternelle . De plus les enseignants ont reçu les parents des élèves ayant passé les évaluations CP CE1 et ayant des besoins et/ou des fragilités.

Séance levée à 18h55 .

Mme Léger , directrice de l'école



Mme Lavailotte , secrétaire de séance

